



REVUE DE PRESSE DU 30/10/2016

- 1- Des crédits seront destinés aux fellahs ayant moins de 10 hectares et assurant leurs champs et leur matériel. En application des instructions du Premier ministre Abdelmalek Sellal visant l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets d'investissement afin de booster le secteur agricole, le Ministre de l'Agriculture Abdessalam Chelgham a déclaré dans un entretien accordé au journal arabophone Ennahar, que son département compte bientôt ouvrir une nouvelle banque à destination des agriculteurs.

- 2- Finalement, le capital de nos banques ne sera pas ouvert au privé. C'est l'affirmation faite par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, dans un entretien accordé à l'APS. Il précise que cette mesure «n'est pas à l'ordre du jour». Il avoue toutefois qu'elle a figuré dans la première mouture de l'avant-projet de loi de finances 2017.

- 3- Stabilisation des dépenses publiques sur les trois prochaines années, maintien des dépenses «sociales», faible endettement et fin du Fonds de régulation des recettes. Ce sont là les grands axes de la politique financière que compte appliquer dès l'année prochaine le gouvernement pour passer sans trop de «casse» la difficile conjoncture économique actuelle, marquée par une chute de plus de moitié des recettes pétrolières. Cité par l'APS, le ministre des Finances Hadji Babaammi a assuré que le gouvernement ne va pas «réduire les dépenses budgétaires, mais nous allons les stabiliser sur les trois prochaines années.».

- 4- Cette offre compétitive est adaptée à tous les profils et les besoins de ses clients. Tout au long de l'année 2016, AXA Assurances Algérie a continué son développement commercial en mettant en place des produits et services pour répondre davantage aux besoins de ses clients particuliers et professionnels. La filiale algérienne de cet assureur mondial de premier plan a ainsi renforcé son offre automobile, grâce à une formule complète, au juste prix, avec de vraies couvertures.



- 5- Une nouvelle réunion technique de haut niveau doit se tenir le 25 novembre à Vienne alors que les prix du pétrole se sont enfoncés sous la barre des 50 dollars. L'heure n'est plus aux palabres. Il faut passer à l'action. «La procédure de rétablissement a pris trop de temps et nous ne pouvons prendre le risque de retarder l'ajustement plus longtemps» a déclaré Mohamed Barkindo, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole lors de la réunion technique qui a regroupé, hier, les pays membres de l'Opep.

- 6- La compagnie aérienne Air Canada a ouvert les réservations sur une nouvelle liaison qui sera inaugurée en juin 2017, entre Montréal et Alger. De fait, Air Canada sera un sérieux concurrent à Air Algérie sur cette ligne directe, sa deuxième vers l'Afrique après celle vers Casablanca. En Algérie, Air Algérie avait le monopole de la ligne. Les vols AH vers Montréal sont souvent complets surtout en raison des facilités accordées par la compagnie nationale pour le nombre de poids pour chaque passager.

- 7- La prestigieuse compétition internationale de start-up technologiques SeedStars World est de retour pour la seconde fois consécutive en Algérie. Djezzy aura été, à chaque fois, son sponsor. C'est fort de sa qualité de mécène qu'il a encadré le concours devant déboucher sur la désignation de la meilleure start-up algérienne devant représenter le pays au sommet mondial prévu pour avril 2017 à Lausanne.

- 8- Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a accepté que l'Algérie assure la prochaine coprésidence du "Dialogue 5+5", a annoncé, ce vendredi, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. "Il me plaît de souligner que M. le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, compte tenu de l'importance accordée par l'Algérie au concert méditerranéen, a accepté avec plaisir que notre pays assure la prochaine coprésidence du cadre 5+5, avec le même esprit et engagement dans sa consolidation et son renforcement dans l'intérêt de nos pays et de notre région d'appartenance", a indiqué le ministre d'Etat.



A lire :

Il annonce la fin du FRR: Le ministre des Finances tente de rassurer

Stabilisation des dépenses publiques sur les trois prochaines années, maintien des dépenses «sociales», faible endettement et fin du Fonds de régulation des recettes. Ce sont là les grands axes de la politique financière que compte appliquer dès l'année prochaine le gouvernement pour passer sans trop de «casse» la difficile conjoncture économique actuelle, marquée par une chute de plus de moitié des recettes pétrolières. Cité par l'APS, le ministre des Finances Hadji Babaammi a assuré que le gouvernement ne va pas «réduire les dépenses budgétaires, mais nous allons les stabiliser sur les trois prochaines années.» Il explique ainsi que le gouvernement va continuer à financer les projets en cours de réalisation, tout en maintenant les 'acquis sociaux et le subventionnement des produits de large consommation."

Critiqué par certains milieux politiques et même par des experts pour n'avoir pas programmé de projets de réalisation pour 2017, le représentant du gouvernement soutient que «ce n'est pas par austérité que le gouvernement s'est abstenu de lancer de nouveaux projets, mais plutôt par souci d'achever ceux qui sont déjà en chantier.» Et, la préservation des acquis sociaux, qui pèse 30% du PIB, devrait se traduire en 2017 par «une stabilité des prix des produits de base et un maintien des dépenses de l'éducation, de la santé ainsi que celles des dispositifs de l'emploi de jeunes.» En outre, la hausse de la TVA dans le PLF2017, ajoute le ministre, «ne concerne en aucun cas les produits de base qui sont, d'ailleurs, exonérés de cette taxe.» En fait, et en dépit du stress financier et budgétaire, 'la politique sociale du gouvernement sera maintenue tant que le gouvernement n'a pas mis en place un système de subventions efficace», affirme M. Babaammi, qui a indiqué qu'un dispositif de ciblage de subventions est actuellement à l'étude.

Mais, le plus troublant dans cette sortie du ministre des Finances, est qu'il annonce avec une désinvolture inquiétante la fin du bas de laine financier de l'Algérie: le Fonds de régulation des recettes (FRR). C'est ainsi qu'il a annoncé que les avoirs du FRR, qui correspondent actuellement au seuil du solde minimal obligatoire, soit 740 milliards de DA, vont être totalement sollicités et donc épuisés en 2017 pour combler le déficit du Trésor. Il explique: 'nous avons continué à financer le déficit en puisant sur le FRR. L'année prochaine, on va puiser les 740 mds de DA qui restent dans ce fonds.»

L'explication de ce recours au solde du FRR pour financer le déficit du Trésor est contenue dans l'exposé des motifs du PLF2017. Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) propose de supprimer le seuil lié au solde minimal obligatoire du FRR afin d'absorber partiellement le déficit du Trésor. Le même texte explique que 'cette mesure vise à faire face au resserrement des ressources financières de l'Etat et à l'incertitude sur l'évolution du marché pétrolier» et illustre «la priorité de l'internalisation du financement de l'économie sur le recours à l'endettement extérieur», explique l'exposé des motifs accompagnant le document portant le PLF 2017. M. Babaammi compte sur une reprise des recettes budgétaires pour suppléer progressivement à la fin des réserves puisées jusque-là dans le FRR.



L'enthousiasme du ministre des Finances est tel qu'il prédit, en dépit d'une baisse des activités, une hausse progressive attendue des recettes de la fiscalité ordinaire. Cette hausse des recettes, selon les prévisions du ministre des Finances, sera ' beaucoup plus induite par la croissance de l'activité économique que par une augmentation des taxes." «La gestion des finances publiques telle qu'elle a été menée jusqu'à présent nous a permis de préserver notre économie des chocs extérieurs», estime-t-il. Par ailleurs, il n'a pas écarté le recours à l'endettement extérieur pour financer les grands projets énergétiques.

S'appuyant sur un niveau très bas de la dette extérieure algérienne, il n'hésite pas à affirmer que cela donne à l'Algérie des capacités importantes en cas d'endettement, en donnant la possibilité, si la nécessité l'exige, au groupe Sonelgaz notamment de recourir au marché financier international pour financer son important programme d'investissements.

Par ailleurs, l'autre grande annonce de M. Babaammi est que l'ouverture du capital des banques publiques n'est pas à l'ordre du jour, même si elle a figuré dans la première mouture de l'avant-projet de loi de finances 2017. «Un projet de loi de finances est vivant: il y a des propositions, des débats et des arbitrages qui se font», a-t-il donné comme explication à la volte face du gouvernement sur la question sensible de l'ouverture du capital des banques publiques. Mais, le premier argentier du pays annonce que l'Algérie n'a pas fermé la porte à la possibilité d'agréer de nouvelles banques mais souhaite, toutefois, des partenariats avec de grandes banques internationales. Mais, à une condition: qu'elles se soumettent au principe du 51/49% établi par la LFC de 2009.

-FIN-